



Concours national de la Résistance et de la Déportation

Palmarès national 2022-2023

Le thème de la session 2022-2023 du concours était « *L'École et la Résistance. Des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940-1945)* ».

Pendant cette année scolaire, **près de 30 000 élèves** issus de **plus de 1 300 établissements** répartis sur l'ensemble du territoire national ainsi que des établissements français à l'étranger ont participé au concours. Plusieurs centaines d'entre eux ont déjà reçu des prix attribués par les jurys académiques. A l'issue de la sélection prévue par le règlement du concours, les meilleurs copies et travaux ont été transmis au jury national par les rectorats et vice-rectorats.

Après avoir examiné pendant l'été les 203 copies individuelles et des 200 travaux collectifs qui lui ont été remis, conformément aux dispositions de l'arrêté du 23 juin 2016, publié au Journal Officiel de la République française n°149 du 28 juin 2016, et à celles du règlement annuel du concours, mis en ligne sur le site "Éduscol" à la page eduscol.education.fr/cnrd, le Collège national des correcteurs du Concours national de la Résistance et de la Déportation, présidé par Monsieur Vincent Duclert, inspecteur général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche, s'est réuni à Paris le 20 septembre 2023 et a arrêté le palmarès ci-après.

Première catégorie : « Lycée - Rédaction d'un devoir individuel en classe » voir page 2

Deuxième catégorie : « Lycée - Réalisation d'un travail collectif » voir page 3

Troisième catégorie : « Collège - Rédaction d'un devoir individuel en classe » voir page 4

Quatrième catégorie : « Collège - Réalisation d'un travail collectif » voir page 5

IMPORTANT :

- Il n'existe **pas de classement** entre les catégories de participation ni entre les prix au sein d'une même catégorie de participation (il en est de même pour les mentions). La liste des lauréats est présentée par **ordre alphabétique** du nom patronymique de l'élève (ou, pour les groupes, du nom de l'établissement).

- Un **prix national** implique une invitation du lauréat (catégorie 1 et 3) ou des représentants du groupe lauréat (catégorie 2 et 4) à recevoir ce prix lors d'une cérémonie officielle. Une **mention nationale** signifie que le travail réalisé par les élèves est mis à l'honneur au sein du palmarès.

- Les élèves et groupes d'élèves ayant reçu un **prix national** (les titulaires de mentions ne sont pas concernés) seront invités à recevoir leur récompense lors de la remise des prix qui aura lieu dans le courant de l'année scolaire 2023-2024 (chaque groupe pourra être représenté par **quatre élèves au maximum, accompagné d'un enseignant**). La Direction générale de l'enseignement scolaire prendra contact avec les chefs d'établissements concernés afin de les informer de la procédure à suivre.

Première catégorie :

« Lycée - Rédaction d'un devoir individuel en classe »



Les prix :

Romane DEMEYER,
élève du lycée général et technologique
"GABRIEL FAURÉ" de FOIX (09)



Sasha LAURENÇON-MARCOPOULOS,
élève du lycée général et technologique
"GRAND AIR" de LA BAULE (44)



Tom SACLEUX,
élève du lycée général et technologique
"ALEXANDRE RIBOT" de SAINT-OMER (62)



Les mentions :

Marie PRIOUX,
élève du lycée général
"NOTRE DAME DE LA COMPASSION" de PONTOISE (95)



Une **MENTION SPÉCIALE**
est accordée à **Edwin REDHEAD,**
élève du lycée polyvalent
"VAUBAN" d'AIRE-SUR-LA-LYS (62)
pour l'ancrage local de l'analyse



Une **MENTION SPÉCIALE**
est accordée à **Orlane TEIXEIRA**
élève du lycée général
"NOTRE DAME DE BELLEGARDE" de NEUVILLE-SUR-SAÔNE (69)
pour la nuance de l'analyse



Deuxième catégorie :

« Lycée - Réalisation d'un travail collectif »



Les prix :

Vingt-neuf élèves
du lycée général
"HÉLÈNE BOUCHER" de PARIS (75)



Trente-deux élèves
du lycée polyvalent
"ÉDOUARD BRANLY" de BOULOGNE-SUR-MER (62)



Trois élèves
du lycée général et technologique
"PAUL CLAUDEL" de LAON (02)



Onze élèves
du lycée professionnel
"JEANNETTE VERDIER" de MONTARGIS (45)



Les mentions :

Six élèves
du lycée général
"BELLEVUE" d'ALBI (81)



Trente-quatre élèves
du lycée général
"JULES FERRY" de PARIS (75)



Quatre élèves
du lycée général et technologique
"ALEXANDRE RIBOT" de SAINT-OMER (62)



Troisième catégorie :

« Collège - Rédaction d'un devoir individuel en classe »



Les prix :

Nicolas LECLERC,

élève du collège

"STANISLAS" de PARIS (75)



Louis Chrysostome LEGUEULT,

élève du collège

"FESCH" d'AJACCIO (2A)



Diego MEHL,

élève du collège

"JULIETTE DODU" de SAINT-DENIS (97)



Chloé NOGUES,

élève du collège

"LES ROUSSILLOUS" de SAINT-PIERRE-DE-LAGES (35)



Les mentions :

Elsa CONVERS,

élève du collège

"LE PARMELAN" de GROISY (74)



Milan DELEU

élève du collège

"ARNAULT DE MAREUIL" de MAREUIL-EN-PERIGORD (24)



Quatrième catégorie :

« Collège - Réalisation d'un travail collectif »



Les prix :

Dix-sept élèves
du **collège**
"MICHEL DE MONTAIGNE" de PÉRIGUEUX (24)



Seize élèves
du **collège**
"MARCELLE PARDÉ" de DIJON (21)



Dix-neuf élèves
du **lycée professionnel**
"AUGUSTE PERDONNET" de THORIGNY-SUR-MARNE (77)



Vingt-et-un élèves
du **collège**
"CAMILLE PISSARRO" de SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94)



Trente-deux élèves
du **collège**
"DU SACRÉ CŒUR" de VERSAILLES (78)



Les mentions :

Vingt-sept élèves
du **collège**
"DES BOURGOGNES" de CHANTILLY (60)



Onze élèves
du **collège**
"RENÉ CASSIN" de WIZERNES (62)



Cinq élèves
du **collège**
"HASTINGS" de CAEN (14)



Vingt-deux élèves
du **collège**
"JEAN MONNET" de LA LOUPE (28)

